

**MAIRIE DE
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 24 JUIN 2024

Date de convocation : 17/06/2024

Date d'affichage : 17/06/2024

Conseillers

en exercice : 15 L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin, à vingt heures trente,
Présents : 10 le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni, en
Pouvoir : 1 séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses
Votants : 11 séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul,
Maire

Etaient présents : M. GUIGNARD Paul, Mme GALET Florence, Mme MUREAU Nicole,
M. PETIBON Jacky, M. LEPILLIEZ Philippe, M. DELAUNAY Fabien, Mme GANDRILLE Christine,
M. ALBERT Alexandre, M. de CHAMPS Hubert, M. DELETANG Grégory

Etaient excusés : M. DRUGEON Francis (a donné pouvoir à Mme MUREAU Nicole), M. SERVANT
Dimitri

Etaient absentes : Mme BEGOUIN Gaëlle, Mme DESCORMIERS Cindy, Mme BEAUMARD Angélique

Madame GALET Florence a été désignée secrétaire de séance.

DCM 2024-06-042

8.9. Domaines de compétences par thèmes - culture

**Ecole de musique Benais / La Chapelle-sur-Loire / Saint-Nicolas-de-Bourgueil - Fixation des
tarifs pour l'année 2024/2025**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commission école de musique a proposé les nouveaux
tarifs école de musique Benais/La Chapelle-sur-Loire/Saint-Nicolas-de-Bourgueil pour l'année
2024/2025.

Il précise qu'une augmentation de 2 % par rapport à l'année 2023/2024 a été décidée par la
commission.

Le maire propose de valider les nouveaux tarifs décidés par la commission pour l'année 2024/2025
comme suit :

	2024/2025
Solfège	
Enfant commune	77 €
Enfant hors commune	133 €
Adulte commune	114 €
Adulte hors commune	144 €
Cours d'instrument	
Enfant commune	114 €
Enfant hors commune	208 €
Enfant hors commune (guitare)	250 €
Enfant hors commune (piano et violon)	320 €
Adulte commune	199 €
Adulte hors commune	234 €
Adulte hors commune (guitare)	282 €
Adulte hors commune (piano et violon)	320 €
Petit orchestre	29 €
Eveil musical	35 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les tarifs de l'école de musique Benais/La Chapelle-sur-Loire/Saint-Nicolas-de-Bourgueil pour l'année 2024/2025 tels que présentés ci-dessus (prise en compte d'une augmentation de 2 % arrondis à l'euro supérieur par rapport à l'année 2023/2024 ce qui permettra de compenser, en partie, la hausse des charges de fonctionnement)

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire,
GALET Florence




Le Maire,
GUIGNARD Paul



Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le 26/06/2024

ID : 037-213700586-20240624-DCM_2024_06_042-DE

